

DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION INTERNATIONALE DES JOURNALISTES ET DE LA PRESSE DE LANGUE FRANÇAISE

17, avenue de Villamont, 1005 Lausanne

No 261

Paraît 10 fois par an / Prix de l'abonnement pour les non-membres : 18 fr. (compte de chèques postaux : Lausanne 10-3056)

Juin 1986

Charabia publicitaire : « *Nouveau* : Henniez zérobulle en bouteille maxi (1,5 l) écologique et en six-pack superpratique. »

Météo

La confusion entre la science qui étudie les conditions atmosphériques (météorologie) et ces conditions elles-mêmes devient une curieuse et abusive habitude. L'alpiniste rate son ascension à cause d'une « mauvaise météo », et l'on appelle « caprices de la météo » les caprices du temps — comme si les météorologues étaient responsables de la pluie et, en plus de leurs erreurs de prévision, faisaient encore des caprices !

(Défense du français, No 261, juin 1986)

Eglise

Il faut distinguer une Eglise (institution) d'une église (édifice).

Cela paraît élémentaire, et pourtant on voit souvent les institutions appelées « églises », non seulement dans des articles de journaux, mais aussi dans des livres traitant de sujets religieux (exemple : *Moine aujourd'hui*).

(Défense du français, No 261, juin 1986)

Heure (en chiffres)

Vingt heures quarante-cinq, par exemple, s'abrège conformément à son énoncé : 20 h. 45 (ou, plus récemment, 20 h 45), mais non pas — comme en Suisse allemande — 20.45 h.

On observera que divers établissements publics de Suisse romande, en particulier des banques, ont le mauvais goût d'indiquer à la façon alémanique leurs heures d'ouverture.

(Défense du français, No 261, juin 1986)

Dû, due, dus

« Un questionnaire soumis aux entreprises a permis de faire état de 47 types de travaux administratifs *dûs* à l'application des règlements de l'Etat. » (*L'Atout*, avril).

Le participe passé de « devoir » s'écrit *dû* au masculin singulier, mais *dus* au masculin pluriel (féminins : due, dues).

Le substantif correspondant prend un circonflexe : toucher son *dû*.

(Défense du français, No 261, juin 1986)

Suggestion

Ceux qui savent encore prononcer ce mot deviennent rares, comme on peut s'en apercevoir en écoutant la radio ou la télévision. Et Joseph Hanse a senti la nécessité de relever, dans son récent dictionnaire, qu'il faut bien marquer les sons g + j, c'est-à-dire que le premier est dur : on prononce *sug-gesse-thion*.

(Défense du français, No 261, juin 1986)

« Tous les cinq sortants »

Dans un commentaire des élections bernoises (29 avril) : « Les citoyens n'ont pas voulu punir leurs conseillers d'Etat pour l'affaire des caisses noires : *tous les cinq sortants* sont réélus. »

Cette phrase est comme de l'allemand littéralement traduit (*Alle die fünf...*) En français : les cinq sortants sont tous réélus.

(Défense du français, No 261, juin 1986)